

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1895

SOMMAIRE

TEXTE. — Chronique. — M. le chanoine Z. Racicot, par J. St. E. — Chronique européenne, par Raoul Bresseau. — Nouvelle historique canadienne : Le Bison Rouge, par Firmin Picard. — Sur la terre d'évangéline en 1865, par L.-H. Tremblay. — Correspondance étrangère : Lettre du Brésil, par Pierre-B. de Boucheville. — Les dernières résistances Hovas. — Le monument de Chateauguay. — M. le chanoine O'Bryan. — Shortis condamné à mort. — S. M. Charles Ier, roi de Portugal (avec portrait). — Petite poste en famille. — Le retour des champs (avec gravure), par Jean des Erables. — Compatriote de marque. — Renseignements divers. — Primes du mois d'octobre. — Choses et autres. — Jeux et récréations. — Les échecs. — Feuilleton : La mendiante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES. — Portrait de M. le chanoine Racicot, le nouveau vice-recteur de l'Université-Laval. — La guerre à Madagascar. Le drapeau français à Tananarive ; Prise de Tananarive : Les dernières résistances Hovas. — Portraits : Monsignor O'Bryan, décédé ; Le colonel Chs de Salaberry, le héros de la bataille de Chateauguay. — Vue du monument de Chateauguay, inauguré le 26 octobre dernier. — Portraits de M. et Mme Côté.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Le marquis de Dufferin et Ava, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a résigné ses titres et fonctions de "lord gardien des cinq ports et constable du château de Douvres" ; c'est le marquis de Salisbury que la reine a invité à les assumer à sa place : il en sera le cent cinquante et unième titulaire.

Le lord gardien est un grand officier de la Couronne et il possède, en cette qualité, l'usufruit du magnifique château de Walmer, sous la condition, il est vrai, qu'il le meuble à ses frais. Le poste de *lord warden* est ordinairement réservé aux grands seigneurs de naissance, comme la Jarretière ; William Pitt et, avant lord Dufferin, M. Smith, sont les deux seuls *commoners* qui y aient été appelés ; il était autrefois très bien rétribué. C'est pourquoi on le considère toujours comme un poste "de profit et d'honneur", mais le titulaire ne reçoit plus aucun salaire.

La démission de lord Dufferin cause quelque surprise, car la plupart des *lords wardens* qui l'ont précédé ont conservé leurs fonctions toute leur vie, et lord Dufferin ne les exerce

que depuis quatre ans tout juste. Cette retraite coïncide, on le sait, avec l'annonce de sa retraite diplomatique. On présente, à ce propos, comme probable la nomination de sir Philip Currie à l'ambassade de Paris. Sir Philip a quitté Constantinople, pour aller passer à Londres quelques semaines de congé.

* *

La reine d'Angleterre a, paraît-il, passé, comme la plupart des simples mortels, par une crise poétique.

Il y a quelques années, elle recueillit ses *Œuvres* et les envoya, sous un pseudonyme, à une importante revue anglaise. Inutile de dire qu'on ne se pressa pas de lui répondre.

Enfin, après de longues semaines d'attente, elle reçut un avis ainsi conçu :

"Votre envoi a été jeté au panier. Prière de ne plus nous en adresser d'autre."

La reine Victoria, qui rit beaucoup de l'incident, ajoute spirituellement :

"Et j'ai suivi ce judicieux conseil. J'ai même été plus loin ; depuis ce jour-là, j'ai définitivement renoncé au culte des Muses."

* *

La veuve de Napoléon III vient, à l'exemple de la reine Victoria, de terminer la rédaction de son testament, qui se trouve aujourd'hui déposé aux mains d'un des principaux solliciteurs de Londres.

Le testament de la reine d'Angleterre, dit-on, forme un volume de trois cents pages de parchemin, relié aux armes royales, dont le lord-chancelier, qui en est dépositaire, ignore lui-même la teneur.

Le testament de l'impératrice Eugénie est moins volumineux, il consiste en soixante feuillets de papier vélin, marqués d'un N couronné et brochés de chevreau mou.

On sait naturellement peu de chose des dispositions prises par l'ex-souveraine. Nous pouvons annoncer cependant qu'elle laisse un souvenir à chacun des 3,834 filleuls qu'elle a en France, ou à leurs héritiers.

L'ex-impératrice Eugénie est, en effet, la marraine de tous les enfants mâles nés le même jour que son fils Louis-Napoléon.

Elle a constamment gardé, dans un meuble composé de six tiroirs, les noms et les adresses de ces jeunes gens, qui ont trente-neuf ans depuis le 16 mars dernier.

L'impératrice Eugénie laisse, en outre, une somme assez importante aux enfants de la princesse Béatrice d'Angleterre, fille de la reine Victoria, et épouse du prince de Battenberg ; elle a choisi ce moyen d'exprimer sa gratitude envers la famille royale d'Angleterre.

* *

Vous savez qu'une millionnaire américaine qui se respecte un peu ne se fait habiller qu'à Paris, mais vous n'ignorez pas non plus que la douane réclame un droit de cinquante pour cent sur les toilettes importées, ce qui en augmente sensiblement le prix.

La douane, cependant, vient d'éprouver un rude échec à ce sujet.

Madame Astor ayant importé soixante-deux toilettes neuves, contenues dans dix-huit malles également neuves, on réclama les droits susdits et sur le refus de les acquitter, les jolies robes de soie et de dentelles furent saisies et vendues aux enchères.

M. Astor fit un procès à la douane. Son avocat soutint devant la Cour que la fortune de son client permettait à sa femme de ne jamais porter deux fois la même robe, et que les soixante-deux toilettes saisies n'étant qu'une faible partie de sa garde-robe, de-

vaient être exemptées de droits ; la Cour a reconnu le bien fondé des réclamations de M. Astor, et la douane a dû rembourser les toilettes aux prix portés sur les factures des couturières de Paris.

Il paraît que c'est juste, puisque la justice l'a décidé, mais il faut avouer qu'il est assez curieux de constater que c'est justement parce qu'une femme est déplorablement riche qu'elle a le droit de ne pas payer les frais de douane sur ses vêtements scandaleusement chers.

D'après le raisonnement de l'avocat du riche Américain, Mme Astor pourrait importer trois cent soixante-cinq toilettes par an, et une de plus les années bissextiles, sans payer de droits.

Mais alors, si les millionnaires ont le droit de pas payer, qui donc va remplir le trésor ?

C'est bien simple, ce sont les non-millionnaires, les autres, nous tous.

Old, old story !

* *

La nouvelle de la prise de Tananarive, par l'armée française, a produit à Saint-Pétersbourg une excellente impression.

Sans parler des manifestations francophiles d'un caractère très enthousiaste, qui ont eu lieu dans les cercles de plusieurs régiments de la garde impériale, il y a lieu de signaler ce fait très important, qui se passe de commentaires :

Lorsque l'empereur eut pris connaissance de la dépêche annonçant que le drapeau français flottait sur Tananarive, il fit appeler M. de Chichkine, gérant du ministère des affaires étrangères, pendant l'absence du prince Lobanoff.

Dès son arrivée à Tsarskoïé-Sélo, M. de Chichkine fut reçu immédiatement par l'empereur, qui lui ordonna de télégraphier au baron de Mohrenheim que l'empereur avait appris avec la plus vive satisfaction la nouvelle de la victoire de la vaillante armée française, et qu'il l'invitait à féliciter le gouvernement de la République française et à se faire auprès de lui l'interprète des sentiments de joie de l'empereur de Russie.

* *

Le ministre de la police turque a informé les drogman des six ambassadeurs qu'une commission avait été nommée pour faire une enquête sur les arrestations d'Arméniens opérées depuis le 30 septembre.

Le ministre a déclaré que les personnes coupables de cruauté envers les prisonniers seraient sévèrement punies. Il a également fait connaître aux drogman que des ordres seraient donnés dans la soirée pour le retrait des troupes qui stationnent à l'entrée des églises.

Des désordres ont eu lieu ces jours derniers dans le district d'Ismid. Il y a eu quelques morts, mais l'ordre est maintenant rétabli.

Les troupes d'Yldiz-Kiosk ont été renforcées.

* *

Suivant le *Popolo Romano*, le roi Charles Ier, de Portugal, n'ira pas à Rome.

Le journal italien dit que le roi Humbert, ayant fait savoir au roi Charles qu'il le recevrait au Quirinal, et le Pape ayant déclaré que, dans ce cas, il ne recevrait pas le roi, ce dernier crut tourner la difficulté en proposant de visiter les souverains à Monza et d'aller ensuite rendre ses hommages au Pape. Mais le roi d'Italie ne voulut pas se prêter à cette combinaison, qui lui aurait semblé une capitulation devant le Vatican.